

Pour plus d'informations, télécharger MoReq2 et le matériel de test, consultez les sites web suivants:

- <http://www.DLM-Network.org/moreq2>
- http://ec.europa.eu/transparency/archival_policy/moreq/index_fr.htm


MoReq2 a été développé pour la Commission européenne par Serco Consulting avec le financement du programme IDABC de l'Union européenne.

MoReq2. Mise à jour et extension du modèle d'exigences pour l'organisation de l'archivage électronique

Mise à jour
et extension du
modèle d'exigences
pour l'organisation
de l'archivage
électronique

MoReq2





MoReq2 propose des spécifications génériques pour un système d'archivage électronique [SAE ou ERMS (Electronic Records Management System)]. Il s'agit d'une version mise à jour et enrichie du premier *Modèle d'exigences pour l'organisation de l'archivage électronique*, publié en 2001.

La première version a rencontré un grand succès et a été largement utilisée dans l'ensemble de l'Europe et au-delà. Elle est régulièrement citée partout dans le monde et joue un rôle central sur la scène de l'archivage électronique. Cependant, beaucoup de choses ont changé depuis 2001. La croissance et l'évolution de nombreux secteurs technologiques affectent la création, la capture et la gestion des documents (records) électroniques. De nouvelles normes et des bonnes pratiques se sont développées. Pour maintenir le statut de MoReq, il était nécessaire de mettre à jour et de compléter les exigences types afin de couvrir de nouveaux domaines, devenus importants au cours des dernières années.

MoReq2

MoReq2 répond à cette évolution technologique et tient compte des nouvelles normes et pratiques. MoReq2 a été révisé aux étapes clés de son développement par des dizaines d'utilisateurs, de consultants, de fournisseurs, d'universitaires et d'organismes professionnels dans le monde entier. Cela confère à MoReq2 une autorité sans précédent et en fait un outil précieux pour tous ceux impliqués dans l'archivage électronique.

MoReq2 est destiné à être employé par un large éventail d'organisations des secteurs public et privé qui souhaitent développer un système d'archivage électronique. Il peut être utilisé pour la rédaction des cahiers des charges, l'évaluation des systèmes existants, la préparation de supports de formation à la gestion documentaire, etc. Il est destiné à devenir le principe directeur employé par les fournisseurs et les développeurs de systèmes d'archivage électronique. MoReq2 est destiné à l'utilisation dans toute l'Union européenne et est susceptible de jouer un rôle important dans le monde entier.

Flexibilité

MoReq2 est destiné à être utilisé dans toute l'Europe. En soi, il doit avoir un certain degré de flexibilité pour tenir compte des exigences légales en ce qui concerne la gestion des documents (*records management*), des traditions de gestion documentaire et de différents besoins. MoReq2 a donc été développé comme une spécification modulaire qui peut être adaptée aux différents environnements. Un module de base contient les exigences essentielles pour une gestion des archives électroniques fiable;

des modules facultatifs peuvent être ajoutés si des fonctions supplémentaires sont souhaitées. MoReq2 introduit également un «chapitre zéro» afin de permettre aux États membres d'ajouter leurs besoins nationaux propres, prenant ainsi en considération les différentes langues, législation, règles et traditions de tenue de registres.

Essais de conformité

MoReq2 prévoit pour la première fois de mettre en œuvre un régime de test de logiciel. Il est écrit spécifiquement pour faciliter l'exécution de tests de conformité indépendants. Les modules d'essai de conformité ont été développés à cet effet parallèlement au modèle d'exigences lui-même.

Forum DLM

MoReq2 a été développé par la Commission européenne à la demande du forum DLM (Document Lifecycle Management), une organisation européenne indépendante regroupant des services d'archives et d'autres organisations publiques et privées intéressées par l'archivage électronique, le *records management* et la gestion de l'information.



Le forum DLM est responsable de la gouvernance MoReq2. De plus amples informations peuvent être obtenues directement à partir du forum DLM (www.dlm-network.org).